

Mercer Investments

# Déclaration sur les conflits d'intérêts

Mars 2026

## Table des matières

Mercer Investments .....	1
Déclaration sur les conflits d'intérêts.....	1
Mars 2026 .....	1
Table des matières.....	2
Introduction .....	3
Définitions .....	4
Sensibilisation aux conflits.....	5
Types de conflits.....	6
Conflits spécifiques.....	7
Conflits entre Mercer Investments et ses clients .....	7
Ententes de frais avec les clients.....	7
Conflits entre plusieurs secteurs d'activité ou entités juridiques au sein de Mercer ou de Marsh.....	9
Services et solutions.....	9
Recherche sur les gestionnaires d'actifs.....	11
Émission de certains titres.....	13
Ententes avec les gestionnaires d'actifs et d'autres fournisseurs de services .....	13
Détenation de titres MRSH .....	15
Conflits entre les intérêts des clients et ceux des employés, des membres de leur famille ou de relations personnelles importantes.....	16
Conflits entre les intérêts des clients de Mercer Investments.....	17

## Introduction

Mercer, une société de Marsh, est un chef de file mondial sur le marché des services-conseils en santé, en gestion de patrimoine et en carrières. Mercer aide ses clients dans le monde entier à promouvoir la santé, la prospérité et le rendement de leur actif le plus précieux – leurs gens. Mercer est une division de Marsh McLennan inc. (NYSE : MMC). Mercer s'engage à répondre aux besoins des clients depuis plus de 70 ans.

Le domaine Avoirs de Mercer est un important fournisseur mondial de services de placements et de retraite.

Les services de placement fournis par le domaine Avoirs de Mercer (« Mercer Investments ») comprennent la fourniture de services de recherche, d'outils d'analyse et de conseils en placement, ainsi que la mise en œuvre de conseils en placement, y compris la gestion discrétionnaire de portefeuilles de placement et de fonds de placement.

La présente déclaration sur les conflits d'intérêts (la « déclaration ») résume les conflits d'intérêts généraux que Mercer Investments a recensés relativement à ses activités de placement et décrit de quelle manière Mercer Investments gère et atténue ces conflits. Cette déclaration n'est pas destinée à fournir une liste exhaustive de tous les conflits d'intérêts qui existent actuellement ou qui pourraient exister à l'avenir. En tant que document d'information mondial, la présente déclaration ne vise pas et ne traite pas tous les conflits d'intérêts dans chaque pays ou région où Mercer Investments fournit des services de placement et n'a pas pour but de prévaloir sur des déclarations de conflits d'intérêts distinctes émises par Mercer Investments concernant des services ou des territoires de compétence spécifiques qui reflètent plus en détail les services fournis aux clients et les règlements locaux. Elle n'a pas non plus pour but de couvrir tous les conflits d'intérêts qui peuvent être liés à votre relation avec d'autres secteurs d'activité ou segments de Mercer ou de Marsh.

Les conflits d'intérêts réels ou apparents sont des situations où une personne est incitée à favoriser un intérêt au détriment d'un autre. Certains de ces conflits sont inhérents à toute grande entreprise de services professionnels diversifiés, tandis que d'autres découlent de la nature des services que Mercer Investments offre à ses clients. Mercer Investments s'engage à mener ses activités de façon éthique et transparente et, par conséquent, s'efforce de gérer ces conflits principalement au moyen de pratiques, de politiques et de procédures conçues pour protéger les intérêts des clients. Dans les situations où Mercer Investments constate un manque d'harmonisation potentiel des intérêts qui ne peut être entièrement évité, l'entreprise s'efforce de gérer ce conflit potentiel en le divulguant et en expliquant comment elle entend le gérer.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur des sujets précis après avoir lu la présente déclaration, veuillez communiquer avec votre personne-ressource de Mercer Investments.

## Définitions

Les termes utilisés dans la présente déclaration ont la signification suivante :

« Solutions en gestion de placements » (ou encore « OCIO », « gestion fiduciaire » ou « solutions déléguées ») désigne les services en gestion de placements offerts par Mercer Investments, généralement lorsque Mercer Investments exerce un pouvoir discrétionnaire sur le portefeuille d'un client ou une partie de celui-ci.

« Société affiliée » désigne toute entité juridique au sein de Marsh.

« Marsh » désigne Marsh McLennan inc. et ses sociétés affiliées.

« Mercer » fait référence à une entreprise de Marsh exerçant ses activités par l'intermédiaire de diverses entités juridiques dans le monde entier.

« Fonds Mercer » fait référence à un fonds de placement organisé, offert ou géré par une entité de Mercer.

« Mercer Investments » désigne le domaine Avoirs de Mercer qui fournit des services de placement.

« Domaine Avoirs de Mercer » désigne le secteur d'activité de Mercer qui fournit des services de placement et de retraite.

« Titres MRSH » désigne les titres émis par Marsh McLennan inc.

## Sensibilisation aux conflits

L'identification, la prévention, la gestion et l'atténuation des conflits d'intérêts constituent un processus continu. Mercer Investments crée un environnement sensibilisé aux conflits d'intérêts, grâce à ses pratiques opérationnelles, à ses processus de gouvernance et de surveillance, à ses communications avec les clients, à ses examens de divulgation, à ses procédures d'examen par les pairs, ainsi qu'à ses activités continues de formation, de suivi et de vérification. Ce processus repose sur les éléments centraux suivants :

- *Code de conduite* – les employés sont tenus de se conformer au Code de conduite de Marsh, The Greater Good, comme condition d'emploi. The Greater Good présente des exigences et des lignes directrices claires pour traiter les questions éthiques, y compris les conflits d'intérêts.
- *Politique sur les cadeaux et les divertissements* – les employés sont tenus de se conformer à une politique sur les cadeaux et les divertissements qui est conçue pour s'assurer qu'ils ne sont pas indûment influencés par la réception de cadeaux, de repas ou de divertissements.
- *Obligations de confidentialité* – les employés sont informés de leurs obligations de protéger la confidentialité des clients et de se conformer aux lois et règlements applicables en matière de délit d'initié.
- *Déclaration des placements personnels* – les employés de Mercer Investments sont également assujettis à des politiques régissant leurs placements personnels, qui tiennent compte des lois et règlements applicables, qui interdisent certains placements personnels et qui peuvent exiger que certains placements personnels soient déclarés ou préapprouvés.
- *Postes d'administrateur et postes externes* – les employés doivent obtenir une approbation avant d'accepter et d'occuper des postes externes susceptibles de créer des conflits d'intérêts potentiels.
- *Processus de recherche et de notation* – les chercheurs et le personnel concerné travaillent selon des politiques et des lignes directrices établies et reçoivent une formation visant à protéger l'intégrité du processus de recherche et de notation concernant les placements. La recherche et les notations représentent l'opinion d'un spécialiste ou d'une équipe sur une stratégie ou un sujet, sans égard aux relations d'affaires de Mercer ou de Marsh.

## Types de conflits

Des conflits peuvent survenir entre diverses entités, par exemple :

- Mercer Investments et ses clients;
- des secteurs d'activité ou des entités juridiques au sein de Mercer ou de Marsh;
- des membres de la direction ou des employés de Mercer Investments et des clients de Mercer Investments;
- des clients ou des groupes de clients.

Des conflits d'intérêts peuvent survenir pour différentes raisons, par exemple :

- en cas de génération de revenus ou de profits supérieurs, grâce à des solutions ou à des ententes particulières avec des clients, notamment :
  - proposer une solution plus complexe et plus coûteuse aux clients alors qu'une solution plus simple et moins coûteuse est disponible;
  - offrir des solutions qui permettent à Mercer ou à une société affiliée de percevoir des honoraires supplémentaires au titre de la gestion directe des titres dans les fonds Mercer ou les portefeuilles de clients, alors qu'une autre solution est disponible;
- en raison de relations que Mercer Investments entretient avec des fournisseurs de services ou de produits destinés à ses clients, y compris des ententes de frais ou des commissions;
- en raison de l'obtention de renseignements confidentiels de clients, de fournisseurs de services ou de gestionnaires d'actifs;
- en raison du versement d'une rémunération liée au rendement, aux recommandations ou aux ventes aux employés de Mercer ou de Marsh;
- en raison de relations personnelles que les employés de Mercer ou de Marsh entretiennent avec des clients ou des fournisseurs de services;
- en raison de cadeaux ou de divertissements offerts à des clients actuels ou potentiels, ou reçus par les employés de la part de fournisseurs de services actuels ou potentiels;
- en raison du fait que des employés occupant des postes externes;
- en raison de la collaboration entre les entités de Mercer ou de Marsh.

## Conflits spécifiques

Les paragraphes suivants décrivent des conflits d'intérêts susceptibles de survenir chez Mercer Investments, ainsi que les mesures mises en place pour les gérer et les atténuer.

### Conflits entre Mercer Investments et ses clients

Mercer Investments offre ses services selon un continuum qui permet aux clients de choisir le niveau d'interaction avec l'entreprise qui leur convient. Bien que ce modèle d'affaires offre une grande souplesse aux clients, Mercer Investments reconnaît que cela peut créer un conflit entre les intérêts de Mercer Investments et ceux de ses clients. Voici les principaux types de conflits et la façon dont ils sont gérés et atténués.

#### Ententes de frais avec les clients

Mercer Investments offre à ses clients une vaste gamme de services de placement, qui s'accompagne de diverses ententes de frais. Les ententes de frais à court terme comprennent des honoraires fixes, des honoraires horaires, des honoraires basés sur les actifs sous conseil ou sous gestion, ainsi que des honoraires variables selon le rendement.

Des services ou des solutions dans certaines catégories d'actifs peuvent être plus complexes ou impliquer que Mercer ou une société affiliée gère directement les titres. Mercer Investments peut offrir des honoraires différents pour ce type de service ou de solution. Dans ces situations, Mercer Investments pourrait avoir un avantage à offrir ou à affecter à ces solutions alors qu'il existe une solution plus simple, moins coûteuse ou plus appropriée.

Les Solutions en gestion de placements de Mercer Investments sont mises en œuvre à l'aide de gestionnaires d'actifs tiers et, dans certains territoires de compétence, à l'aide de capacités internes de gestion directe des placements. Lorsqu'elle a recours aux services de gestionnaires tiers, Mercer Investments s'efforce de négocier avec eux les honoraires les plus bas possible selon les circonstances.

Dans certains territoires, Mercer Investments met en œuvre les Solutions en gestion de placements par l'intermédiaire des fonds Mercer. Mercer Investments perçoit des honoraires de certains fonds Mercer, ce qui pourrait créer une incitation à offrir, à recommander ou à sélectionner un fonds Mercer plutôt qu'un autre ou un fonds tiers.

Avec certains clients des Solutions en gestion de placements, et en tenant compte de leurs préférences, Mercer Investments conclut des ententes de frais selon lesquelles elle percevra des frais distincts, en plus des frais de gestion de placements qu'elle verse aux gestionnaires de placements tiers ou affiliés. Dans certains cas, un client des Solutions en gestion de placements assume directement les honoraires du gestionnaire de placements tiers, indépendamment des honoraires qu'il verse à Mercer Investments. Mercer Investments désigne cette entente sous l'appellation « honoraires nets » ou « honoraires

dégroupés ». Avec d'autres clients des Solutions en gestion de placements, Mercer Investments conclut des ententes de frais qui incluent les frais de gestion de placements qu'elle verse aux gestionnaires de placements tiers ou affiliés. Mercer Investments désigne cette entente sous l'appellation « honoraires bruts » ou « honoraires groupés ». Dans le cadre d'une entente d'honoraires bruts, Mercer Investments pourrait tirer avantage du choix de certaines catégories d'actifs ou de gestionnaires de placements tiers avec qui elle a négocié des honoraires réduits ou des rabais au volume (c'est-à-dire, plus le volume des actifs sous gestion augmente, plus le montant des honoraires versés au gestionnaire diminue). Mercer Investments pourrait également être incitée à sélectionner des gestionnaires d'actifs tiers principalement en fonction de leurs honoraires. Dans le cadre d'une entente qui prévoit des honoraires groupés ou dégroupés, Mercer Investments pourrait percevoir des honoraires plus élevés selon l'importance de la part allouée à ses services internes de gestion directe des placements.

### **Atténuation**

- Mercer Investments applique des processus documentés pour rechercher, évaluer, recommander ou sélectionner des gestionnaires d'actifs tiers. Pour ce faire, elle tient compte de plusieurs facteurs et pas uniquement des honoraires. Ces processus suivent des pratiques de gouvernance qui sont appliquées uniformément à l'échelle de tous les services. La base sur laquelle Mercer est rémunérée par un client n'est pas un facteur pris en compte dans la recherche ou la notation d'un gestionnaire tiers, ni dans la recommandation ou la sélection par Mercer d'un gestionnaire tiers pour le compte du client.
- Les ententes de frais entre Mercer Investments et ses clients sont décrites clairement dans les documents de divulgation ou dans les ententes avec les clients. Elles sont structurées en conformité avec les lois et règlements applicables. Dans de nombreux cas, Mercer Investments structure des ententes de frais avec les clients et les fonds Mercer de manière à éliminer l'incitation à recommander un fonds Mercer plutôt qu'un autre ou un fonds tiers (par exemple, à l'aide d'exonérations de frais ou de crédits, de catégories de parts sans frais). Lorsque Mercer Investments perçoit à la fois les honoraires d'un client et les honoraires d'un fonds Mercer dans lequel ce client investit, le client sera informé de ces honoraires distincts et devra y consentir. Dans certains cas, un client peut être appelé à confirmer ou à approuver le placement dans un fonds Mercer (par exemple, au moyen d'une autorisation prévue dans une convention de gestion de placements qu'il aura signée avec Mercer Investments, ou au moyen d'une entente distincte propre à ce fonds Mercer).
- Lorsqu'elle prend des décisions relatives à la répartition de l'actif ou au financement ou formule des recommandations, Mercer Investments tient compte de plusieurs facteurs propres aux besoins et aux objectifs de placement, à la situation financière et à la tolérance au risque de chaque client. Elle tient compte également du profil de rendement et de risque à long terme des différentes catégories d'actifs. De plus, le client fournit généralement à Mercer Investments des paramètres de répartition des actifs ou de risque selon lesquels son compte doit être géré. En général, ces paramètres de répartition des actifs ou de risque ne peuvent pas être modifiés sans le consentement du client. Si Mercer Investments devait recevoir des honoraires plus élevés de la part d'un client en raison de la complexité associée à l'investissement dans une ou plusieurs catégories d'actifs, ou lorsque les titres sont gérés directement

par Mercer ou une société affiliée, ces frais seraient divulgués au client et approuvés par celui-ci dans le cadre de son entente conclue avec Mercer Investments.

- Pour décider de la répartition des actifs au sein d'un fonds Mercer, le gestionnaire de portefeuille s'assure que le fonds est géré conformément aux lignes directrices et aux objectifs de placement du fonds, tels qu'ils sont décrits dans la documentation sur le fonds Mercer. Cette documentation est fournie à tous les clients afin de préciser dans quelles catégories d'actifs et selon quels paramètres les placements peuvent être effectués.
- Mercer Investments passe régulièrement en revue avec ses clients leurs objectifs en matière de rendement et de risque.

## **Conflits entre plusieurs secteurs d'activité ou entités juridiques au sein de Mercer ou de Marsh**

### **Services et solutions**

Mercer Investments offre à ses clients un certain nombre de services et de solutions allant des conseils sur la répartition des actifs, les catégories d'actifs, les stratégies de placement, des placements particuliers et les fournisseurs de placements, y compris des recommandations de gestionnaires d'actifs ou de fonds, jusqu'à la mise en œuvre de recommandations de placement ou d'ententes discrétionnaires de gestion de placements. Mercer Investments peut également offrir des services permettant aux clients de donner suite à ces conseils, notamment par l'entremise de ses Solutions en gestion de placements. Dans certains territoires où Mercer offre ses propres fonds de placement et ses propres solutions pour mettre en œuvre les stratégies de placement des clients, son travail de services-conseils en placement n'est pas considéré comme indépendant, car il peut y avoir une incitation à recommander des solutions internes plutôt qu'un fonds ou un gestionnaire tiers. Les Solutions en gestion de placements de Mercer Investments cherchent à intégrer les meilleures idées de Mercer Investments en ce qui concerne la gestion des placements et, dans certaines situations, à offrir ces services en les combinant aux meilleures idées de Mercer Investments dans des domaines autres que la gestion de placements. Ces solutions comprennent notamment la mise en œuvre de services-conseils et le service d'atténuation dynamique des risques de Mercer Investments. Dans certains territoires de compétence, Mercer Investments offre une plateforme pour accéder aux stratégies de placement des gestionnaires d'actifs. Ces solutions, qui utilisent généralement les fonds Mercer, peuvent créer un conflit entre les intérêts de Mercer Investments et les intérêts des clients.

Lorsqu'un client choisit d'élargir sa collaboration avec Mercer Investments ou de retenir ses Solutions en gestion de placements, Mercer Investments génère généralement des revenus ou des profits supplémentaires par rapport à une relation de type services-conseils uniquement avec Mercer Investments. Cela peut créer une incitation pour les employés de Mercer Investments à proposer de manière inappropriée des services supplémentaires à des clients existants ou potentiels, y compris les Solutions en gestion de placements. En outre, Mercer Investments tient compte de la contribution globale des employés aux nouvelles ventes, entre autres objectifs commerciaux, pour déterminer leur rémunération. Certains

employés de Mercer Investments ou d'autres sociétés de Marsh peuvent également être admissibles à une rémunération incitative directe lorsqu'ils recommandent des clients potentiels ou vendent des Solutions en gestion de placements, conformément aux lois et aux règlements applicables, ce qui peut créer une incitation similaire pour ces employés.

De plus, lorsqu'elle discute d'offres de services potentielles avec un client, Mercer Investments ne recommande généralement pas d'avoir recours aux services de placement d'un autre fournisseur lorsqu'elle offre elle-même ces services.

Si un client passe d'une relation de conseil uniquement aux Solutions en gestion de placements, Mercer Investments continue généralement à fournir des services-conseils. Cela peut créer un conflit d'intérêts potentiel si Mercer Investments devait évaluer sa propre offre de Solutions en gestion de placements par rapport à celles d'autres fournisseurs de solutions similaires dans le cadre des services-conseils continus. Cependant, la politique de Mercer Investments consiste à ne pas utiliser notre position auprès d'un client existant pour recommander ou évaluer nos propres produits ou services par rapport à ceux de nos concurrents. Nous fournirons toutefois des renseignements comparatifs factuels et d'autres données pertinentes demandées par les clients afin que ceux-ci puissent évaluer l'ensemble de nos services en toute connaissance de cause. Lorsqu'un client retient les services de Mercer Investments pour obtenir à la fois des services liés aux placements et d'autres services (par exemple, des conseils sur la gestion des risques liés aux régimes de retraite par l'intermédiaire de rachats de rentes ou de stratégies similaires), cela peut créer une incitation pour Mercer Investments à formuler des recommandations susceptibles d'amener le client à maintenir, à prolonger ou à accroître les services de placement, dans le but d'augmenter les revenus qu'elle perçoit.

### **Atténuation**

- Pour présenter les Solutions en gestion de placements aux clients, Mercer Investments a mis en place des protocoles. Ces protocoles comprennent des divulgations visant à permettre aux clients de bien comprendre la différence entre une relation fondée uniquement sur des services-conseils et une relation impliquant les Solutions en gestion de placements de Mercer Investments, afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée.
- Selon la politique de Mercer Investments, les offres des Solutions en gestion de placements et les fonds Mercer ne devraient être offerts à un client que si Mercer Investments croit raisonnablement qu'ils seraient adaptés à ses besoins.
- Les clients reçoivent des divulgations claires concernant les honoraires et les services de Mercer Investments avant qu'ils ne décident de faire affaire avec elle pour un service donné ou d'investir dans un fonds Mercer qui augmenterait le montant des honoraires versés à Mercer Investments.
- Mercer Investments a mis en place des protocoles afin que ses employés ou ceux de Marsh soient admissibles à une rémunération directe à la suite de la recommandation de clients potentiels aux services de Mercer Investments. Elle exige notamment que l'employé qui formule la recommandation remette au client potentiel une divulgation écrite précisant la rémunération qu'il recevra si ce dernier

devient client des Solutions en gestion de placements. Les employés de Mercer Investments ne sont pas admissibles à une rémunération incitative directe pour avoir recommandé des services à des clients existants à qui ils fournissent déjà des services-conseils en placement. De plus, lorsqu'elle évalue les contributions globales d'un employé aux nouvelles ventes et à d'autres objectifs commerciaux pour déterminer sa rémunération globale, Mercer Investments applique un système officiel d'évaluation du rendement et de récompenses, conçu pour prendre en compte de nombreux facteurs (c'est-à-dire, pas seulement la réussite des objectifs en matière de développement des affaires).

- Les régimes de rémunération incitative directe conçus pour les employés du développement des affaires de Mercer Investments sont assujettis à des dispositions de récupération et à des périodes de rétention, afin d'atténuer le risque d'activités de vente inappropriées.
- Lorsque des services-conseils sont fournis dans le cadre des Solutions en gestion de placements, la nature des conseils fournis diffère du type de conseils déjà fournis par Mercer Investments à un client dans le cadre d'une relation fondée uniquement sur les services-conseils. En particulier, les commentaires sur le rendement et les conseils sur les solutions de rechange possibles se limitent au service fourni et aux solutions, aux stratégies et aux fonds disponibles dans le cadre des Solutions en gestion de placements de Mercer Investments et aux indices de référence pertinents du marché. Mercer Investments n'évaluera pas ses propres services ni son rendement par rapport à d'autres fournisseurs de services, bien qu'elle fournisse des renseignements comparatifs factuels et d'autres données pertinentes demandées par un client.
- Lorsque cela est jugé approprié, Mercer établit des barrières en matière d'information entre les équipes de Mercer qui fournissent des services distincts à un même client (ou à des clients liés), conformément aux lois et aux règlements applicables et dans l'intérêt du client.

### **Recherche sur les gestionnaires d'actifs**

Mercer Investments pourrait avoir un intérêt à communiquer ses recherches sur des gestionnaires d'actifs externes à certains clients, ou à ses équipes de services-conseils ou de Solutions en gestion de placements, avant d'en faire bénéficier l'ensemble de sa clientèle. Parmi les exemples de renseignements potentiellement utiles, citons un changement de la cote attribuée par Mercer Investments à une stratégie de placement offerte par un gestionnaire d'actifs tiers ou la capacité d'un gestionnaire à accepter de nouveaux placements dans une stratégie ou un fonds donné.

Dans certains pays d'Asie, Mercer Investments offre Mercer FundWatchMC, un service de notation accessible au public sur le Web, basé sur la recherche mondiale de Mercer Investments sur les gestionnaires d'actifs tiers. Mercer FundWatch évalue les fonds qui sont offerts aux investisseurs particuliers dans ces pays. Dans le cadre de ce service, les sociétés de services financiers qui gèrent ou distribuent des fonds de placement paieront généralement Mercer Investments pour que leurs fonds soient examinés et évalués. Elles peuvent également décider de publier leur cote. Comme on peut s'attendre à ce que les sociétés dont les fonds reçoivent des cotes plus faibles soient moins enclines à payer pour que leurs fonds soient inscrits, et qu'elles soient peu disposées à développer leurs relations d'affaires avec Mercer Investments, cette

dernière pourrait avoir un intérêt à attribuer des cotes plus élevées aux sociétés dont les fonds participent à Mercer FundWatch.

Mercer Investments offre aux gestionnaires de placements la possibilité de permettre l'utilisation, sous licence, des cotes existantes de Mercer concernant leurs stratégies de placement respectives, dans des contextes de vente et de marketing limités. Les gestionnaires de placements qui choisissent d'obtenir une licence pour une telle utilisation des cotes de Mercer Investments paient des frais de licence à Mercer Investments ou à ses sociétés affiliées. Le fait d'offrir aux gestionnaires la possibilité d'obtenir une licence pour les cotes de leurs stratégies peut entraîner certains conflits d'intérêts réels et potentiels, en raison d'une incitation à attribuer et à maintenir des cotes favorables aux stratégies de placement afin d'encourager les gestionnaires à obtenir de nouvelles licences ou à renouveler des licences existantes.

### **Atténuation**

- Toute nouvelle recherche ou mise à jour de Mercer Investments sur les gestionnaires est publiée en même temps pour tous les abonnés externes et les utilisateurs internes de MercerInsight®, une plateforme institutionnelle de données, d'analytique et de recherche sur les gestionnaires de placements. La recherche comprend de l'information comme des nouvelles concernant un gestionnaire d'actifs tiers, des décisions prises par l'équipe de recherche pour modifier la cote de la stratégie d'un gestionnaire et de l'information sur la capacité d'un gestionnaire à accepter de nouveaux placements. Toute mise à jour des cotes de stratégie de placement fournie aux gestionnaires ayant obtenu une licence pour les cotes de leurs stratégies est communiquée à ces gestionnaires titulaires de licence au moment même où les cotes concernées sont mises à jour dans MercerInsight.
- Les recherches sur les gestionnaires de Mercer Investments et les activités de notation de fonds de Mercer FundWatch suivent un processus de recherche rigoureux et uniforme pour l'évaluation des gestionnaires d'actifs tiers et, dans le cas de Mercer FundWatch, des fonds, notamment un examen par les pairs et une ratification finale des cotes par des comités désignés. La possibilité pour les gestionnaires d'obtenir une licence d'utilisation des cotes de leurs stratégies de placement ne modifie en rien le processus utilisé par Mercer Investments pour déterminer les stratégies de placement à analyser ni l'attribution des cotes. Mercer Investments et ses sociétés affiliées n'autorisent pas les gestionnaires à commander des cotes de stratégies de placement auprès de Mercer Investments ou de ses sociétés affiliées (à l'exception des activités de notation de fonds de Mercer FundWatch décrites ci-dessus).
- L'équipe de recherche sur les gestionnaires de Mercer Investments, qui produit également les cotes de Mercer FundWatch, est distincte des équipes chargées de proposer et de gérer les licences de notation et n'est pas informée de l'identité des gestionnaires ayant acheté ces licences. L'équipe de recherche sur les gestionnaires n'est pas responsable du succès commercial des activités de diffusion des recherches et des cotes. Sa rémunération n'est pas directement liée aux ventes de ces recherches. L'équipe de recherche sur les gestionnaires est évaluée en fonction du rendement supérieur des stratégies auxquelles elle attribue une cote élevée, et non en fonction des ventes de ses rapports ou d'autres activités génératrices de revenus liées à la diffusion de ses recherches ou cotes.

- Les conseillers et les autres employés de Mercer chargés de constituer des portefeuilles ou de recommander des gestionnaires de placements aux clients ne seront pas impliqués dans l'offre ou la gestion des licences de notation et ne seront pas informés des gestionnaires qui obtiennent ou non une licence pour les notations de leurs stratégies, sauf si cela s'avère nécessaire pour des situations ponctuelles concernant des clients.

### **Émission de certains titres**

Certaines sociétés affiliées à Mercer peuvent participer à l'émission de titres; par exemple, une entité de Mercer Investments, Mercer Investments (HK) Limited (« MIHK »), prend part à la structuration et au placement de titres liés à l'assurance. Les titres liés à l'assurance sont des obligations émises par des entités d'assurance ou de réassurance par l'intermédiaire desquelles les investisseurs participent au risque d'assurance en contrepartie d'une prime convenue.

Cette activité peut engendrer un conflit d'intérêts ou l'apparence d'un tel conflit si Mercer Investments recommande à un client d'investir dans des titres liés à l'assurance qui pourraient comprendre ceux émis ou placés par MIHK, ou dans d'autres types de titres dont une société affiliée à Mercer assure l'émission. De même, les gestionnaires d'actifs embauchés par Mercer Investments pour gérer les fonds Mercer ou d'autres comptes clients peuvent investir les actifs d'un fonds ou d'un compte dans un placement de titres liés à l'assurance provenant de MIHK ou commercialisé par celle-ci, ou dans un autre type de titre où une société affiliée de Mercer participe à l'émission.

### **Atténuation**

- Mercer Investments suit des processus documentés pour évaluer, recommander ou sélectionner les stratégies d'un gestionnaire d'actifs tiers. Ces processus suivent des pratiques de gouvernance mondiales cohérentes. Le placement dans une émission de titres donnée n'est pas pris en compte dans le processus de notation de Mercer Investments.
- Le rôle d'une société affiliée à Mercer à l'égard d'un titre lié à l'assurance ou de tout autre titre sera divulgué dans la documentation d'offre du titre en question.

### **Ententes avec les gestionnaires d'actifs et d'autres fournisseurs de services**

Mercer Investments pourrait être incitée à attribuer des cotes favorables et à allouer les actifs de ses clients à certains gestionnaires d'actifs tiers, en raison des ententes de frais qu'elle a conclues avec eux. Par exemple, lorsque Mercer a conclu une entente d'honoraires bruts avec un client, Mercer Investments pourrait être incitée à favoriser des gestionnaires d'actifs tiers qui offrent des rabais liés à l'actif de ses clients sous gestion, ou qui paient pour que leur fonds de placement soit coté par l'intermédiaire de Mercer FundWatch.

De plus, certains gestionnaires d'actifs tiers (ou leurs sociétés affiliées) dont les stratégies sont cotées, examinées ou recommandées par Mercer Investments peuvent, à l'occasion, détenir une part importante de titres MRSB sous leur gestion (p. ex. de grands gestionnaires), ce qui pourrait inciter Mercer Investments à

leur attribuer des cotes favorables et à leur allouer des actifs de clients. Certains gestionnaires de placements tiers (ou leurs sociétés affiliées) dont les stratégies sont cotées, examinées ou recommandées par Mercer Investments sont également des clients de Mercer Investments ou de ses sociétés affiliées. Par exemple, ces entreprises peuvent avoir retenu les services de Mercer Investments ou de ses sociétés affiliées, acheté des licences pour utiliser ses logiciels et plateformes exclusifs, ou payé pour assister à ses forums mondiaux sur les placements. Mercer Investments ou ses sociétés affiliées fournissent des services-conseils ou des Solutions en gestion de placements à certaines sociétés mères ou sociétés affiliées de gestionnaires qui sont recommandées ou utilisées par Mercer Investments ou ses sociétés affiliées. Les revenus que Mercer Investments ou ses sociétés affiliées tirent de ces gestionnaires d'actifs tiers ou de leurs sociétés affiliées, en tant que clients, pourraient créer une incitation à recommander davantage ces gestionnaires ou leurs stratégies par rapport à d'autres, et, par conséquent, potentiellement nuire à la capacité de Mercer Investments de les recommander, de les sélectionner ou de mettre fin à leur mandat de façon objective.

Dans des situations limitées, Mercer agit également comme sous-conseiller pour d'autres gestionnaires d'actifs et est rémunérée par ces gestionnaires (ou directement par le ou les fonds sous-conseillés). Mercer n'effectue aucune recherche ni notation à l'égard de stratégies pour lesquelles elle agit à titre de sous-conseiller. Mercer ne recommande pas et ne sélectionne pas ces stratégies pour ses clients, bien qu'elle puisse les présenter aux côtés d'autres stratégies pertinentes ayant été évaluées, lorsqu'elles sont jugées appropriées en fonction des lignes directrices et des objectifs de placement du client.

En plus de fournir ses Solutions en gestion de placements, Mercer Investments sélectionne et supervise parfois d'autres types de fournisseurs de services avec lesquels Mercer Investments ou ses sociétés affiliées entretiennent d'autres relations d'affaires, y compris des relations clients, des ententes de distribution ou de recommandation, des services d'administration ou de tenue de dossiers, ou encore des relations de sous-traitance. Les avantages commerciaux découlant de ces relations pourraient représenter un conflit d'intérêts pour Mercer Investments dans ses décisions de sélection, de surveillance ou de résiliation de mandat concernant ces fournisseurs de services.

### **Atténuation**

- Mercer Investments suit des processus documentés pour évaluer, recommander ou sélectionner les stratégies d'un gestionnaire d'actifs tiers. Ces processus suivent des pratiques de gouvernance mondiales cohérentes.
- Lorsque cela est pertinent et approprié, Mercer Investments restreint les opérations sur les titres MRSH de la part des gestionnaires d'actifs tiers qu'elle a désignés pour agir à sa discrétion au nom de ses clients.
- Mercer Investments ne tient pas compte du statut d'un gestionnaire d'actifs tiers ou d'un autre fournisseur de services en tant que client de Mercer Investments ou de ses sociétés affiliées, ni d'autres relations commerciales avec ce fournisseur, dans le cadre de l'évaluation, de la sélection ou de la résiliation d'un placement.

- Mercer Investments a mis en place des protocoles à suivre lorsqu'il est question, avec des clients, de stratégies de gestionnaires tiers pour lesquelles Mercer Investments agit à titre de sous-conseiller. Ces protocoles prévoient des divulgations visant à permettre aux clients de bien comprendre le conflit, ainsi que la présentation d'options de rechange, afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée.
- Mercer Investments a mis en place des processus de sélection de fournisseurs conçus de manière raisonnable pour prévenir tout traitement préférentiel à l'égard d'un gestionnaire d'actifs tiers ou d'un autre fournisseur de services qui serait également client de Mercer Investments ou de ses sociétés affiliées.
- L'équipe de recherche sur les gestionnaires de Mercer Investments, qui produit également les cotes de Mercer FundWatch, n'est pas responsable du succès commercial des activités de diffusion des recherches et des cotes. Sa rémunération n'est pas directement liée aux ventes de ces recherches. L'équipe de recherche sur les gestionnaires est évaluée en fonction du rendement supérieur des stratégies auxquelles elle attribue une cote élevée, et non en fonction des ventes de ses rapports ou d'autres activités génératrices de revenus liées à la diffusion de ses recherches ou cotes.

### **Détention de titres MRSH**

Lorsque la loi applicable le permet et que cela est conforme aux objectifs de placement d'un fonds Mercer ou d'un client, certains fonds de placement ou portefeuilles de clients gérés par Mercer ou ses gestionnaires de placements affiliés peuvent détenir des titres MRSH. Cela peut créer des conflits potentiels qui comprennent ce qui suit :

- L'investissement dans des titres MRSH profite à MRSH sans tenir compte du fait que cet investissement soit ou non dans l'intérêt supérieur des clients de Mercer Investments.
- La possibilité d'une analyse moins rigoureuse des titres MRSH comparativement à l'analyse effectuée sur des placements de tiers.
- L'accès à des renseignements confidentiels de MRSH qui pourraient influencer l'achat ou la vente de titres MRSH en fonction de renseignements non publics.
- L'exercice du droit de vote par procuration de manière à soutenir les objectifs de MRSH sans tenir compte de l'intérêt supérieur des actionnaires ou d'une manière qui n'est pas conforme à la politique de vote par procuration des fonds.

### **Atténuation**

Mercer Investments a mis en place des contrôles pour atténuer ces conflits :

- Mercer Investments ou ses sociétés affiliées ne sont pas autorisées à prendre directement des positions actives concernant les titres MRSH dans des fonds Mercer ou des portefeuilles de clients gérés activement.

- Lorsque Mercer nomme un sous-gestionnaire de placements tiers pour gérer activement les fonds Mercer ou les portefeuilles de clients, Mercer Investments n'est pas autorisée à influencer ou à demander au sous-gestionnaire de placements de prendre des positions particulières relativement aux titres MRSH. Si la loi ou la réglementation applicable le permettent, un sous-gestionnaire de placements tiers est autorisé à investir dans des titres MRSH s'il estime de façon indépendante que cela est dans l'intérêt supérieur du fonds Mercer ou du portefeuille du client.
- Les fonds Mercer ou les portefeuilles des clients, qui sont gérés passivement, sont autorisés à détenir des titres MRSH conformément à la pondération de l'indice qu'ils suivent\*.
- Les employés de Mercer Investments sont assujettis au *Code de conduite* et aux politiques et procédures connexes, qui interdisent d'investir ou de négocier sur la base de renseignements non publics importants, et reçoivent régulièrement des formations et des bulletins de conformité à ce sujet.
- Les gestionnaires de placements tiers sont tenus de maintenir et de mettre en œuvre des politiques et procédures de vote par procuration qui exigent que le gestionnaire de placements **exerce** les procurations des clients dans l'intérêt supérieur de ces derniers. Mercer Investments ne cherche pas à influencer le vote par procuration des gestionnaires de placements affiliés ou des gestionnaires de placements tiers en ce qui concerne le vote sur les titres MRSH.

*\*Un fonds passif est un fonds qui fait le suivi d'un indice, même s'il peut présenter certaines caractéristiques gérées activement, comme une approche axée sur le développement durable. En raison de ces caractéristiques de gestion active, les avoirs du fonds diffèrent de ceux des indices; les avoirs des titres MRSH reflètent les variations au prorata du reste des avoirs du fonds.*

## **Conflits entre les intérêts des clients et ceux des employés, des membres de leur famille ou de relations personnelles importantes**

Certaines situations impliquant des employés de Mercer Investments, des membres de leur famille ou des personnes avec qui ils entretiennent des relations personnelles importantes peuvent engendrer des conflits d'intérêts entre ces personnes et les clients de Mercer Investments. Voici des exemples de situations qui peuvent entraîner ce type de conflit d'intérêts :

- l'accès à des renseignements confidentiels concernant une entité dans laquelle un employé détient ou pourrait acquérir une participation personnelle;
- les avantages personnels reçus de fournisseurs de services (par exemple, cadeaux et invitations);
- les relations personnelles avec le personnel d'un gestionnaire d'actifs ou d'un fournisseur de services, qui pourraient influencer l'évaluation que fait un employé de Mercer Investments de ce gestionnaire ou fournisseur;
- la rémunération conditionnelle à l'atteinte de certains objectifs financiers, comme des cibles de revenus;

- les conflits découlant du fait qu'une personne occupe, en plus de son rôle chez Mercer Investments, des fonctions externes (par exemple, comme administrateur au sein du conseil d'administration d'une entreprise indépendante de Mercer Investments).

### **Atténuation**

- Mercer Investments a mis en place des politiques, des procédures et des codes visant à minimiser de tels conflits, notamment les codes « *The Greater Good* » et les politiques sur les opérations personnelles sur titres, sur les cadeaux et les divertissements, ainsi que sur les mandats d'administrateur externe.
- Mercer Investments suit des processus documentés pour évaluer, recommander ou sélectionner les stratégies d'un gestionnaire d'actifs tiers. Ces processus suivent des pratiques de gouvernance mondiales cohérentes, peu importe les liens personnels entre les employés.
- Mercer Investments a mis en place des processus de sélection de fournisseurs conçus de manière raisonnable pour prévenir tout traitement préférentiel à l'égard d'un gestionnaire d'actifs tiers ou d'un autre fournisseur de services dont les employés ont des liens personnels avec les employés de Mercer Investments.
- Le respect des politiques clés est surveillé et une formation obligatoire est offerte au personnel.
- Mercer Investments utilise un système officiel d'évaluation du rendement et de récompense qui tient compte de plusieurs facteurs (et pas uniquement de l'atteinte des objectifs de vente) afin de déterminer la rémunération d'un employé.

## **Conflits entre les intérêts des clients de Mercer Investments**

Mercer Investments compte une clientèle vaste et diversifiée. Certains clients se livrent concurrence dans le même secteur ou rivalisent pour des occasions rares de placement. Mercer Investments reconnaît qu'il pourrait exister une incitation à favoriser des clients perçus comme plus importants que d'autres. Mercer Investments pourrait également être incitée à privilégier les fonds Mercer par rapport à d'autres comptes discrétionnaires de clients.

Les clients de Mercer Investments sont également susceptibles d'avoir des objectifs de placement, des valeurs ou des préférences qui diffèrent. Ils peuvent également être assujettis à des exigences réglementaires différentes, par exemple en matière de placement durable.

### **Atténuation**

- Bien qu'elle puisse fournir des recherches différentes ou personnalisées à différents clients, selon les circonstances individuelles ou sur demande, Mercer Investments ne fait pas de distinction entre les clients ou n'en favorise pas certains plus que d'autres au moment de publier les cotes de recherche sur les gestionnaires par l'intermédiaire de la plateforme MercerInsights.

- Le processus décisionnel de placement de Mercer Investments pour les fonds Mercer et les autres comptes clients discrétionnaires est exécuté conformément à un processus uniforme. Ce processus tient compte des exigences réglementaires applicables. Il est également supervisé par des comités de gouvernance des placements dans le territoire de compétence visé, dont les membres reçoivent une formation sur les obligations fiduciaires à respecter à l'égard des clients.
- Mercer Investments cherche à répartir les occasions de placement à capacité limitée entre ses clients de façon raisonnable et équitable, conformément à une politique mondiale de répartition. Cette politique tient compte des services que Mercer Investments a convenu de fournir à ses clients, de leurs objectifs individuels, de leurs mandats ou de leurs stratégies de placement, ainsi que d'autres facteurs pertinents.
- Mercer Investments a l'obligation, lorsqu'elle fournit des services d'exécution, de toujours cibler un résultat optimal pour ses clients. Mercer Investments a mis en place des politiques et procédures qui tiennent compte des priorités concurrentes propres à chaque client et à chaque ordre (par exemple, prix, rapidité, règlement). Ces priorités reflètent la nature de l'instrument, les conditions du marché, les plateformes disponibles, etc., et servent à déterminer l'approche d'exécution. Par exemple, les ordres des clients peuvent être regroupés, exécutés à des moments précis de la journée, traités dans un ordre aléatoire, différés, exécutés par tranches ou en blocs, etc.
- Mercer Investments s'appuie sur un vaste éventail de ressources mondiales pour développer un capital intellectuel pouvant être appliqué localement, et adapté à chaque client, selon sa situation, ses besoins particuliers, ses objectifs de placement, les considérations réglementaires et ses préférences en matière de solutions.
- Mercer Investments croit que les clients bénéficient de la diversité des opinions et des jugements personnels, parfois subjectifs, que chaque conseiller porte sur leur situation. Par conséquent, les conseils de placement sont adaptés aux objectifs de chaque client. Ainsi, des conseils différents ou personnalisés peuvent être fournis à différents clients. Cependant, les employés tirent profit du même capital intellectuel et des mêmes ressources en placement. De plus, les livrables destinés aux clients sont examinés par les pairs, afin d'assurer l'uniformité de la qualité des conseils fournis à chacun d'entre eux.
- De plus, Mercer Investments a mis en place des processus normalisés afin de pouvoir consacrer le temps et les ressources nécessaires à l'exécution de ses engagements envers chaque client.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur des sujets précis après avoir lu la présente déclaration, veuillez communiquer avec votre personne-ressource de Mercer Investments.

Mercer Investments  
Déclaration sur les conflits d'intérêts  
Mars 2026  
Page 19

**Mercer (US) LLC**  
1166 Avenue of the Americas  
New York, NY 10036  
[www.mercer.com](http://www.mercer.com)